



Tout public

Être capable de :



- Connaître la réglementation liée aux produits phytopharmaceutiques
- Maîtriser les risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques
- Connaître les mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains
- Connaître la conduite à tenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident
- Connaître les risques pour l'environnement et les principales voies de contamination
- Connaître les techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques



7 h



Plateforme de FOAD  
Chargé de suivi  
pédagogique



La formation doit avoir débuté  
entre 3 et 6 mois avant la fin de la  
validité du Certiphyto



378€ avec possibilité de financement  
par le biais du CPF, par la région et  
l'Union Européenne ou, pour les  
entreprises de moins de 50 salariés,  
par l'opérateur de compétences de  
leurs branches

### Contenu de la formation

Réglementation  
Prévention des risques pour la santé  
Prévention des risques pour l'environnement  
Limitation du recours aux produits  
phytopharmaceutiques

### Modalités de suivi de l'exécution

Avancement des séquences de formation sur la  
plateforme de formation  
Résultats des quizz  
Accompagnement pédagogique par le chargé de  
suivi pédagogique référent  
Evaluation des acquis  
Evaluation de la formation  
Délivrance du renouvellement certificat pour  
l'activité « mise en vente, vente des produits  
phytopharmaceutiques » dans la catégorie «  
distribution produits grand public »